

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

<b>ÉPREUVES</b>			<b>Candidats</b>				
			<b>Scolaires</b> (établissements publics ou privés sous contrat), <b>Apprentis</b> (CFA ou sections d'apprentissage habilités), <b>Formation professionnelle continue</b> dans les établissements publics habilités.	<b>Formation professionnelle continue</b> (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).	<b>Scolaires</b> (établissements privés hors contrat), <b>Apprentis</b> (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), <b>Formation professionnelle continue</b> (établissement privé) <b>Au titre de leur expérience professionnelle</b> <b>Enseignement à distance.</b>		
Nature des épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Forme	Durée
<b>E1 – Culture générale et expression</b>	<b>U1</b>	3	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 3 situations	Ponctuelle écrite	4 h
<b>E2 – Langue vivante étrangère anglais</b>	<b>U2</b>	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle orale	Compréhension 30 min Expression 15 min
<b>E3 – Mathématiques et Physique – Chimie</b>							
Sous-épreuve : Mathématiques	<b>U31</b>	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	2 h
Sous-épreuve : Physique - Chimie	<b>U32</b>	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	2 h
<b>E4 – Analyse des systèmes et contrôle des performances</b>	<b>U4</b>	5	Ponctuelle écrite	6 h	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	6 h
<b>E5 – Gestion d'une intervention</b>							
Sous-épreuve : Relation client	<b>U51</b>	2	CCF		CCF 1 situation	Ponctuelle orale	10 min
Sous-épreuve : Intervention sur véhicule	<b>U52</b>	5	CCF		CCF 1 situation	Ponctuelle pratique	6 h
<b>E6 – Épreuve professionnelle de synthèse</b>							
Sous-épreuve : Connaissance de l'entreprise	<b>U61</b>	2	Ponctuelle orale	25 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	25 min
Sous-épreuve : Mesures et analyse	<b>U62</b>	5	Ponctuelle orale	25 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	35 min
<b>EF1 – Langue vivante facultative (1) (2)</b>	<b>UF1</b>		Ponctuelle orale	20 min de préparation + 20 min	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 min de préparation + 20 min

(1) : La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de l'anglais.

(2) : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.